



DOUANE
DNSCE

FLASH INFO

Reconvocation du CSA le 7/10/2025

Ajustements organisationnels

Le 25 septembre 2025 s'est tenu le troisième CSA de l'année.

L'objet principal portait sur l'ajustement du périmètre des pôles de la DNSCE et la création d'un secrétariat général, sujets déjà évoqués en groupe de travail le 15 septembre 2025 .

Les OS ont unanimement voté contre le projet, 1^{re} mouture (voir notre compte rendu de la réunion pour le détail de nos arguments et doléances).

Nous étions donc reconvoqués le 7 octobre 2025 après-midi pour étudier le projet amendé présenté par notre Direction.

Les OS ont tenu une nouvelle fois à exprimer leurs réserves dans une liminaire intersyndicale.

Nous reconnaissons le travail réalisé par l'administration qui, à notre demande, nous a transmis les fiches d'impact précisant la répartition des missions entre le service de la formation professionnelle, l'assistance de prévention, le secrétariat général et le service de la FRHL.

La suppression d'un poste au service de la FP a entraîné un transfert de charges et de missions vers les autres services impactés par le projet.

Notre analyse est la suivante :

- Les missions et la charge de travail des autres services vont augmenter comme nous pouvons le constater à la lecture des fiches de poste sans qu'il ne soit prévu un renfort ;
- Il nous est impossible de quantifier précisément cette augmentation et donc d'évaluer l'impact sur les services de manière satisfaisante ;
- Les services proposés par la FP, notamment en ce qui concerne la fonction de CMC (Conseillère Mobilité Carrière), qui passe de 0,5 à 0,25 du temps de travail de l'agent, risquent d'être dégradés ;

La Direction nous a précisé que le remplacement du second poste au service de la FP n'est pas une priorité, le recours aux formations en e-learning devant permettre d'absorber le surcroît de travail, selon elle. Rappelons que les effectifs de la DNSCE sont passés de 230 agents à 215 début 2025 !

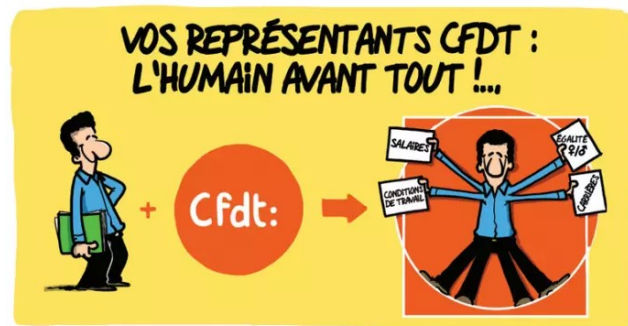
Pour toutes ces raisons, la CFDT a voté contre ce projet.

Au final, 3 syndicats ont voté contre et un s'est abstenu, le projet a tout de même été validé.

La CFDT restera attentive au bien être au travail des collègues impactés.

Un bilan d'impact sera réalisé chaque trimestre avec les intéressé.e.s.

Nous nous tenons à la disposition des agent.e.s pour toute question complémentaire



Siégeaient pour la CFDT : Martine BAYOL, Marc RAYMOND, THOMASSIN Laurent et Patricia GASCON



Adhérez en ligne

